

torité mais non le luxe du pouvoir. on se montrait Dupont de l'Eure à droite, puis Lamartine à gauche, puis Louis Blanc, Arago entouré d'un noble respect par la science et la politique, Garnier-Pagès probité et simplicité antiques, Crémieux, Marie, Marrast noms respectés pour leurs services, Flocon, Ledru Rollin, Albert, noms plus chers aux républicains d'ancienne date, qui rattachaient à eux plus de souvenirs ou plus d'espérances, Carnot, et Bethmont, qui avaient partagé quoique simples ministres les travaux, les dangers, les responsabilités du gouvernement. chacun de ces noms recevait sa part de reconnaissance ou d'estime. ils allaient abdiquer. on ne les craignait plus. on les acclamait toujours.

VI.

Le gouvernement introduit dans la salle, les neuf cents représentants le reçurent debout. un immense cri de *Vive la République!* révéla à la France que ce gouvernement voté provisoirement le 25 février par le pressentiment de Paris était adopté et ratifié à l'unanimité et d'acclamation par la réflexion du pays.

Le président du gouvernement provisoire Dupont de l'Eure monte à la tribune, il est accueilli avec le respect qui s'attache à de longs jours dévoués à la patrie. On voit en lui un de ces vieillards qui lè-

guent des institutions à une famille humaine et dont la Providence semble avoir prolongé la vie pour que cette vie serve de transition à deux époques.

« Citoyens, dit-il, d'une voix où la gravité n'élève rien à l'énergie, le gouvernement provisoire de la République vient s'incliner devant la nation et rendre hommage au pouvoir souverain dont vous êtes seuls investis. Enfin, le moment est arrivé pour le gouvernement de déposer entre vos mains le pouvoir illimité dont la révolution l'avait revêtu. Vous savez si pour nous cette dictature a été autre chose qu'une puissance morale exercée au milieu des circonstances difficiles que la nation vient de traverser. *Vive la République!* »

Ce cri sorti des lèvres du vieillard retentit d'échos en échos par trois cent mille voix jusque sur la place de la Concorde; le canon des invalides le salua de ses salves. Dupont de l'Eure descend de la tribune. Il tombe dans les bras de Béranger, précurseur sage et patient, comme son ami, de l'ère républicaine, Tyrtée de la gloire de nos armes dans sa jeunesse, représentant du peuple et modérateur de son pays sous ses cheveux blancs.

L'Assemblée procède trois jours à la vérification des pouvoirs et choisit pour président M. Buzoz en reconnaissance des services qu'il avait rendus et du courage qu'il avait déployé pendant trois mois dans l'administration de l'Hôtel de Ville.

Le 7, Lamartine monta à la tribune à la place et au nom du président du gouvernement provisoire. il rendit compte en ces termes des actes de la Révolution :

« Citoyens représentants du peuple, au moment
« où vous entrez dans l'exercice de votre souverai-
« neté; au moment où nous remettons entre vos
« mains les pouvoirs d'urgence que la révolution
« nous avait provisoirement confiés, nous vous de-
« vons d'abord compte de la situation où nous avons
« trouvé et où vous trouvez vous-mêmes la patrie.

« Une révolution a éclaté le 24 février, le peuple
« a renversé le trône, il a juré sur ses débris de
« régner désormais seul et tout entier par lui-même.
« il nous a chargés de pourvoir provisoirement aux
« dangers et aux nécessités de l'interrègne qu'il
« avait à traverser pour arriver en ordre et sans
« anarchie à son régime unanime et définitif.
« Notre première pensée a été d'abrégier cet inter-
« règne en convoquant aussitôt la représentation
« nationale en qui seule réside le droit et la force.
« Simples citoyens, sans autre appel que le péril
« public, sans autre titre que notre dévouement,
« tremblant d'accepter, pressés de restituer le dépôt
« des destinées de la patrie, nous n'avons eu
« qu'une ambition, celle d'abdiquer la dictature
« dans le sein de la souveraineté du peuple.

« Le trône renversé, la dynastie s'écroulant

» d'elle-même, nous ne proclamâmes pas la Répu-
« blique, elle s'était proclamée elle-même par la
« bouche de tout un peuple, nous ne fîmes qu'écrire
« le cri de la nation.

« Notre première pensée, comme le premier
« besoin du pays après la proclamation de la Répu-
« blique, fut le rétablissement de l'ordre et de la
« sécurité dans Paris. Dans cette œuvre, qui eût été
« plus difficile et plus méritoire dans un autre
« temps et dans un autre pays, nous fûmes aidés
« par le concours des citoyens. Pendant qu'il tenait
« encore d'une main le fusil dont il venait de fou-
« droyer la royauté, ce peuple magnanime relevait
« de l'autre main les vaincus et les blessés du parti
« contraire. il protégeait la vie et la propriété des
« habitants. il préservait les monuments publics.
« chaque citoyen de Paris était à la fois soldat de la
« liberté et magistrat volontaire de l'ordre. L'his-
« toire a enregistré les innombrables actes d'hé-
« roïsme, de probité, de désintéressement, qui ont
« caractérisé ces premières journées de la Répu-
« blique. Jusqu'ici, on avait quelquefois flatté le
« peuple en lui parlant de ses vertus, la postérité,
« qui ne flatte pas, trouvera toutes les expressions
« au-dessous de la dignité du peuple de Paris dans
« cette crise.

« Ce fut lui qui nous inspira le premier décret
« destiné à donner sa vraie signification à la vic-

« toire, le décret d'abolition de la peine de mort
 « en matière politique. il l'inspira, il l'adopta, il le
 « signa par une acclamation de deux cent mille
 « voix sur la place et sur le quai de l'Hôtel de
 « Ville. pas un cri de colère ne protesta. La France
 « et l'Europe comprirent que Dieu avait ses inspira-
 « tions dans la foule, et qu'une révolution inau-
 « gurée par la grandeur d'âme serait pure comme
 « une idée, magnanime comme un sentiment,
 « sainte comme une vertu.

« Le drapeau rouge, présenté un moment non
 « comme un symbole de menaces ou de désordre,
 « mais comme un drapeau momentané de victoire,
 « fut écarté par les combattants eux-mêmes pour
 « couvrir la République de ce drapeau tricolore
 « qui avait ombragé son berceau et promené la
 « gloire de nos armées sur tous les continents et
 « sur toutes les mers.

« Après avoir établi l'autorité du gouvernement
 « dans Paris, il fallait faire reconnaître la Répu-
 « blique dans les départements, dans les colonies,
 « dans l'Algérie, dans l'armée. des nouvelles télé-
 « graphiques et des courriers y suffirent. la France,
 « les colonies, les armées, reconnurent leur propre
 « pensée dans la pensée de la République. il n'y
 « eut résistance ni d'une main, ni d'une voix, ni
 « d'un cœur libre en France à l'installation du
 « gouvernement nouveau.

« Notre seconde pensée fut pour le dehors.
 « L'Europe indécise attendait le premier mot de la
 « France. ce premier mot fut l'abolition de fait et
 « de droit des traités réactionnaires de 1815. la
 « liberté rendue à notre politique extérieure, la
 « déclaration de paix aux territoires, de sympathie
 « aux peuples, de justice, de loyauté et de modéra-
 « tion aux gouvernements. La France dans ce ma-
 « nifeste se désarma de son ambition mais ne se
 « désarma pas de ses idées. elle laissa briller son
 « principe. ce fut toute la guerre. le rapport parti-
 « culier du ministre des affaires étrangères vous
 « dira ce que ce système de la diplomatie au grand
 « jour a produit et ce qu'il doit produire de légi-
 « time et de grand pour les influences de la France.

« Cette politique commandait au ministre de la
 « guerre des mesures en harmonie avec ce système
 « de négociation armée. il rétablit avec énergie la
 « discipline à peine ébranlée, il rappela honorable-
 « ment dans Paris l'armée un moment éloignée de
 « nos murs pour laisser le peuple s'armer lui-même;
 « le peuple désormais invincible ne tarda pas à re-
 « demander à grands cris ses frères de l'armée non-
 « seulement comme une sûreté mais comme une
 « décoration de la capitale. l'armée ne fut plus
 « dans Paris qu'une garnison honoraire destinée
 « à prouver à nos braves soldats que la capitale
 « de la patrie appartient à tous ses enfants.

« Nous décrétâmes de plus la formation de quatre
« armées d'observation : l'armée des Alpes, l'ar-
« mée du Rhin, l'armée du Nord, l'armée des
« Pyrénées.

« Notre marine confiée aux mains du même mi-
« nistre comme la seconde armée de la France, fut
« ralliée sous ses chefs dans une discipline comman-
« dée par le sentiment de sa vigilance. la flotte de
« Toulon alla montrer nos couleurs aux peuples
« amis de la France sur le littoral de la Méditer-
« ranée.

« L'armée d'Alger n'eut ni une heure ni une pen-
« sée d'hésitation. la République et la patrie se
« confondirent à ses yeux dans le sentiment d'un
« même devoir. un chef dont le nom républicain, les
« sentiments et les talents étaient des gages à la fois
« pour l'armée et pour la révolution, le général
« Cavaignac, reçut le commandement de l'Algérie.

« La corruption qui avait pénétré les institutions
« les plus saintes obligeait le ministre de la justice
« à des épurations demandées par le cri public. Il
« fallait promptement séparer la justice de la poli-
« tique. le ministre fit avec douleur mais avec in-
« flexibilité la séparation.

« En proclamant la République, le cri de la France
« n'avait pas proclamé seulement une forme de
« gouvernement, elle avait proclamé un principe. ce
« principe c'était la démocratie pratique, l'égalité

« par les droits, la fraternité par les institutions; la
« révolution accomplie par le peuple devait s'or-
« ganiser selon nous au profit du peuple par une
« série d'institutions fraternelles et tutélaires pro-
« pres à conférer régulièrement à tous les condi-
« tions de dignité individuelle, d'instruction, de lu-
« mière, de salaire, de moralité, d'éléments de
« travail, d'aisance, de secours, et d'avènement à
« la propriété, qui supprimassent le nom servile de
« prolétaire, et qui élevassent le travailleur à la hau-
« teur de droit, de devoir et de bien-être des premiers-
« nés à la propriété, élever et enrichir les uns sans
« abaisser et sans dégrader les autres, conserver la
« propriété, et la rendre plus féconde et plus sacrée
« en la multipliant et en la parcellant dans les mains
« d'un plus grand nombre, distribuer l'impôt de
« manière à faire tomber son poids le plus lourd
« sur les plus forts, en allégeant et en secourant les
« plus faibles, créer par l'État le travail qui man-
« querait accidentellement par le fait du capital in-
« timidé, afin qu'il n'y eût pas un travailleur en
« France à qui le pain manquât avec le salaire; enfin
« étudier avec les travailleurs eux-mêmes le phé-
« nomène pratique et vrai de l'association et les
« théories encore problématiques des systèmes pour
« y chercher consciencieusement les applications,
« pour en constater les erreurs, telle fut la pensée
« du gouvernement provisoire dans tous les décrets